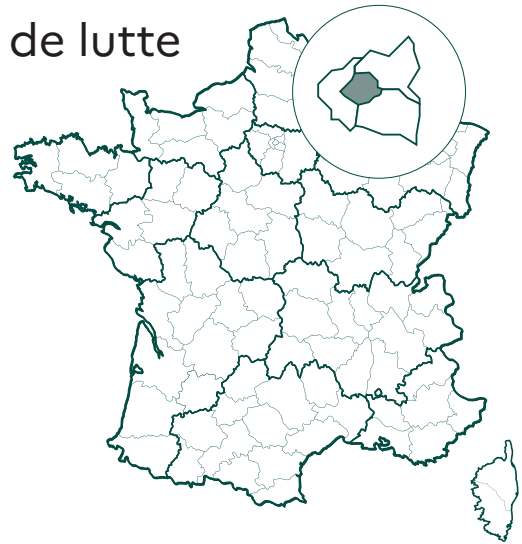




Plan de soutien aux associations de lutte contre la pauvreté



Solaal

Paris, Île-de-France

Association créée en 2013 / 3 salariés
Aide alimentaire



La mesure

Dans le cadre du plan France Relance, le plan de soutien aux associations de lutte contre la pauvreté vise à accompagner la mise en œuvre de projets structurants portés par des associations de lutte contre la pauvreté afin de mieux répondre aux besoins des personnes précaires. Ce plan soutient le développement de services et de dispositifs visant à proposer une réponse adaptée à la situation de chacun et à rendre accessibles les biens et services essentiels à l'émancipation des personnes.

La belle histoire

L'association Solaal (Solidarité des producteurs agricoles et des filières alimentaires) a été fondée par des producteurs agricoles pour éviter le gaspillage d'aliments frais en les donnant à des personnes démunies. Solaal organise le retrait des denrées chez les producteurs et le transport jusqu'aux associations qui les distribuent à ceux qui en ont besoin. Solaal travaille avec des logisticiens et des grossistes qui font don de leurs services, ou organise le retrait des produits par les associations directement auprès des producteurs, créant ainsi des liens entre eux.

Solaal compte actuellement 5 antennes régionales indépendantes dans les Hauts-de-France, les Pays de la Loire, en Normandie, en Bretagne et en Occitanie. Elles organisent les dons en circuit court dans la mesure du possible, ou redistribuent les aliments ailleurs en France.

Une aide de 107 000 euros du plan France Relance permet la création de 2 nouvelles antennes régionales, en Île-de-France et en Auvergne-Rhône-Alpes, et le recrutement de salariés sur ces nouveaux sites. Cette aide contribue également à l'amélioration de la gestion numérique des dons et à la création d'un site Internet qui valorise mieux les antennes régionales.

Témoignage



Angélique Delahaye
Présidente

“ Nous avons créé Solaal car nous ne supportons plus de jeter nos invendus après avoir tant travaillé pour produire des aliments de qualité. Nous relevons des défis logistiques quotidiens pour les distribuer aux plus démunis. Le plan France Relance contribue à notre solidité financière et conforte notre crédibilité auprès de nos partenaires. ”

Pour bénéficier de cette mesure

- 1 [Planderelance.gouv.fr](https://planderelance.gouv.fr)
- 2 Catégorie bénéficiaire « Entreprises »
- 3 Mesure « Plan de soutien aux associations de lutte contre la pauvreté »